



Madame la Présidente  
du Roi Morvan Communauté

13 rue Jacques Rodallec  
B.P. 36

56110 GOURIN

**Objet : Reprise des permanences de l'ADIL**

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 23 juin 2023, nous vous informions de la suspension des permanences assurées par l'A.D.I.L. dans votre Communauté de Communes, durant la période estivale. Celles-ci reprennent leur cours à compter du **mois de septembre, soit :**

COMMUNES	LIEUX	DATES	REPRISE
Le Faouët	Mairie	1 <sup>er</sup> mardi de février, avril, juin, septembre et novembre, de 14h à 17h	Mardi 5 septembre
Gourin	Mairie	1 <sup>er</sup> mardi de janvier, mars, mai, juillet, octobre et décembre, de 14h à 17h	Mardi 3 octobre
Guémené-sur-Scorff	MSAP 14 rue Joseph Pères	3 <sup>ème</sup> mardi de janvier, avril, juillet et octobre, de 14h à 17h	Mardi 17 octobre

Des communiqués ont été remis à la presse annonçant la reprise, néanmoins, le bulletin municipal constitue un lien privilégié, lu attentivement par les habitants d'une commune.

Aussi, nous vous prions de bien vouloir trouver, sous ce pli, un communiqué de presse que nous vous proposons de faire insérer dans la prochaine édition du bulletin municipal des communes de la Communauté de communes.

La parution de cet article, relatif aux fonctions de l'A.D.I.L., permettra à vos administrés de connaître l'existence de notre association et d'obtenir tous conseils indispensables tant en matière d'aides à la rénovation énergétique, d'accession à la propriété que de location, domaines où la législation et les pratiques sont de nature complexe et évolutive.

Tout en restant à votre disposition,

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de nos salutations dévouées.

La Directrice

E. DEMAY

Deux centres : **VANNES** : Parc d'Activités de Laroiseau - 14 rue Ella Maillart (siège social)  
Tél. : 02 97 47 02 30

**LORIENT** : Esplanade du Péristyle - 6, rue de l'Aquilon (Espace Info Habitat)

Site Internet : [www.adil56.org](http://www.adil56.org) – Email : [accueil@adil56.org](mailto:accueil@adil56.org)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LES SERVICES PROPOSÉS AU PUBLIC PAR L'ADIL

L'ADIL offre une **information gratuite, neutre et complète** sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement.

Cette information avant tout préventive permet à l'usager de mieux connaître ses droits et ses obligations, les solutions adaptées à son cas particulier. Il est ainsi en mesure de **faire un choix éclairé, de mieux prendre en charge son projet ou de régler ses difficultés d'accès ou de maintien dans son logement.**

L'ADIL 56 est **agrée par le ministère chargé du logement.**

Ses trois missions :



#### ***L'information des ménages sur toutes les questions de logement :***

- la réalisation d'un plan de financement ou d'un diagnostic financier adapté à la situation personnelle de l'usager, dans le cadre d'un projet d'accession à la propriété.
- les règles d'attribution des logements HLM, la marche à suivre pour les demandes,
- les prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, allocation-logement, aide personnalisée au logement...
- les contrats de construction, de cession ou de travaux,
- les aides aux travaux permettant la maîtrise de l'énergie,
- les responsabilités en matière de construction,
- les assurances liées à la construction et au logement,
- le permis de construire et les règles d'urbanisme,
- le droit de la location,
- la copropriété,
- l'amélioration des logements par le propriétaire bailleur, par le propriétaire occupant, par le locataire,
- les relations avec les professionnels de l'immobilier : réglementation, mission, honoraires,
- les droits de mutation et l'ensemble des frais annexes,
- la fiscalité immobilière.



#### ***L'observation des marchés de l'habitat et des pratiques***

- l'offre de terrains à bâtir en lotissements et ZAC <http://tab.adil56.org/>
- les loyers du parc privé <https://www.adil56.org/enquete-loyers-parc-prive-c35.html>
- l'offre de logements neufs <http://neuf.adil56.org/>



#### ***Le repérage, l'accompagnement et l'orientation des publics en difficulté*** (précarité énergétique, impayés de loyer, habitat non décent...)

## NOUS CONTACTER / NOUS RENCONTRER

### PAR TÉLÉPHONE

Pour une information simple ou un renseignement ponctuel, chaque jour, les conseillers de l'ADIL assurent une permanence téléphonique et répondent à vos questions logement, du lundi au vendredi, de 13h30 à 18h au :

**02 97 47 02 30**

Des rendez-vous téléphoniques sont également possibles.

### PAR MAIL

accueil@adil56.org

### PAR VISIOCONFERENCE

### SUR RENDEZ-VOUS EN PERMANENCE

Contactez le secrétariat au 02 97 47 02 30.

### PRENDRE RENDEZ-VOUS EN LIGNE

<https://adil56.rdv.date/>

Pour rencontrer le Conseiller Juriste de l'ADIL lors des **permanences assurées dans Roi Morvan Communauté** :

COMMUNES	LIEUX	Dates
Gourin	Mairie	1 <sup>er</sup> mardi de janvier, mars, mai, juillet, octobre et décembre, de 14h à 17h
Le Faouët	Mairie	1 <sup>er</sup> mardi de février, avril, juin, septembre et novembre, de 14h à 17h
Guémené-sur-Scorff	France Services 14 rue Joseph Pères	3 <sup>ème</sup> mardi de janvier, avril, juillet et octobre, de 14h à 17h

## CE QUE L'ADIL NE FAIT PAS

Elle n'assure aucune fonction commerciale ou de négociation.

Elle ne remplit pas la mission de défense du consommateur ou du locataire : si elle renseigne les particuliers sur des points précis du droit de la construction et de l'urbanisme, elle reste en dehors de tout acte contentieux ; son rôle s'arrête, en ce domaine, à l'information et au conseil puis à orienter le public vers les organismes spécialisés.

Elle n'assure pas de fonction opérationnelle : constitution de dossiers, établissement de devis, gestion de fonds d'aide, assistance technique, recherche de financements, diagnostic thermique ; en ce domaine également, l'ADIL oriente le public vers les organismes spécialisés.